

29 JAN. 2014

CICLIC

Agence Régionale du Centre pour le livre,
l'image et la culture numérique

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 23 janvier 2014

Le vingt-trois janvier deux mille quatorze, à quinze heures quinze, le conseil d'administration de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique s'est tenu au conseil régional du Centre, sur convocation de Madame Carole CANETTE, présidente de l'agence, en date du 16 décembre 2013.

PRESENTS :

Le Conseil régional du Centre :

Madame Carole CANETTE ; Madame Saadika HARCHI ; Madame Christine FAUQUET

L'Etat :

Madame Christine DIACON, représentant Madame la Directrice régionale des affaires culturelles ; Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER

Le Maire de Château-Renault :

Monsieur Michel COSNIER

Les personnalités qualifiées :

Madame Catherine MARTIN-ZAY ; Madame Anne-Françoise BLOT ; Monsieur Olivier L'HOSTIS ; Madame Dominique VEAUTE

Les représentants du personnel :

Madame Fanny BARROT

ONT DONNE LEUR POUVOIR :

Madame Karine GLOANEC-MAURIN ; Madame Chantal REBOUT ; Madame Josette PHILIPPE ; Madame Marie REYNIER ; Monsieur Jean-François DELAGE ; Madame Claire LAMBOLEY ; Monsieur Claude CADET ; Monsieur Philippe LEROY

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

Madame Martine RICO, représentant du CESR ; Monsieur Olivier CAYATTE, directeur de la Culture à la Région Centre ; Monsieur Yohann NIVOLLET, chargé de mission partenariats transversaux, l'image et le livre à la direction de la culture de la Région Centre ; Madame Chantal BAUDE, assistante de Monsieur Jean-Pierre BOUGUIER, conseiller livre à la DRAC Centre ; Monsieur Olivier MENEUX, directeur de Ciclic ; Madame Annaïck LE RU, directrice administrative et financière de Ciclic ; Madame Marie LAURENT, chargée de mission affaires générales à Ciclic.

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- Présents : 11

- Votants : 18 (dont huit pouvoirs)

BUDGET PRIMITIF 2014

Délibération 06-2014

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment L 1431-1 et suivants ainsi que R.1431-1 et suivants ;

.../...

Vu la loi N°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 17 août 2005 portant création de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu l'arrêté du Préfet d'Indre-et-Loire du 21 décembre 2011 portant modification des statuts de l'établissement public de coopération culturelle « Agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel » ;

Vu les statuts de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique.

Délibère

Les principales orientations budgétaires prévues au titre de l'année 2014 sont exposées ci-dessous. Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu à l'occasion du dernier conseil d'administration de l'agence.

Le budget prévisionnel de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT		
CREDITS D'INVESTISSEMENT SOUMIS AU VOTE	1 760 230,77	1 245 625,00
REPORTS		
<i>Restes à réaliser</i>	37 412,54	353 426,18
<i>Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>	0,00	198 592,13
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	1 797 643,31	1 797 643,31

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT SOUMIS AU VOTE	6 380 992,00	6 380 992,00
REPORTS		
<i>Restes à réaliser</i>	0,00	0,00
<i>Résultat de fonctionnement reporté</i>	0,00	0,00
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	6 380 992,00	6 380 992,00

BUDGET GLOBAL	8 178 635,31	8 178 635,31
----------------------	---------------------	---------------------

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les restes à réaliser et le résultat d'exploitation 2013 qui seront constatés au compte administratif seront intégrés au budget supplémentaire.

.../...

Quelques modifications ont dû être opérées suite au débat d'orientation budgétaire :

- diminution prévisionnelle du partenariat avec la SACEM pour l'aide à la création de musique originale sur le court métrage ;
- un nouveau gel budgétaire de la DRAC Centre a été confirmé à l'agence le 3 décembre dernier ;
- confirmation du partenariat avec le Conseil général d'Eure-et-Loir à hauteur de 50 000 € consacré uniquement au patrimoine ;
- confirmation de la poursuite du partenariat avec le Conseil général du Loir-et-Cher à hauteur de 10 000 € dans le cadre d'actions relevant du patrimoine ;
- création d'un deuxième emploi d'avenir dans le cadre des missions du pôle patrimoine.

PRODUITS

Chapitre 74 (Dotations, subventions et participations) :

- Fonds d'aide à la création cinématographique et audiovisuelle
L'hypothèse budgétaire retenue est celle d'une reconduction à l'identique de l'année 2013, soit 590 000 € du CNC, 1 620 000 € de la Région Centre et 11 500 € de la SACEM pour l'aide à la création de musique originale sur le court métrage.
- Fonds de soutien à l'économie du livre et fonds d'aide à la création et à la production artistiques dans le domaine des résidences d'écriture
L'hypothèse budgétaire retenue est de 165 000 €, subvention de la Région Centre.
- Contributions de l'Etat
 - CNC : hypothèse de subventions identiques sur le festival de Vendôme (43 000 €) et le Guide Politiques territoriales (10 000 €) ;
 - DRAC Centre :
 - o confirmation du gel budgétaire partiel pour l'année 2014. Ciclic subit ainsi en 2014 une nouvelle diminution de la subvention de la DRAC Centre de 3.66 % (- 19 000 €) à périmètre constant (hors pratiques artistiques et plan national de numérisation).
 - o en 2014, la contribution de la DRAC Centre en matière de pratiques artistiques en milieu scolaire s'élève à 59 940 € (58 290 € en 2013).

.../...

- dans le cadre du nouvel appel à projet pour le plan de numérisation national, une subvention prévisionnelle de 8 500 € a été inscrite au budget (12 000 € en 2013).
- Contribution de la Région Centre

La dotation globale de fonctionnement accordée à Ciclic reste identique à celle perçue en 2013, soit 2 670 000 €.

Une contribution en nature est aussi inscrite dans le cadre de la collaboration avec la Région Centre pour l'accès au réseau régional haut débit (valeur : 56 000 € TTC).
- Subventions des Conseils généraux
 - le Conseil général d'Eure-et-Loir diminue son partenariat pour l'année 2014. Celui-ci s'élèvera à 50 000 € (90 000 € en 2013) et concernera uniquement la mise en valeur du patrimoine. La collectivité ne souhaite en effet pas s'engager sur une expérimentation de parcours pluriculturels d'une journée autour du Cinémobile dans sept communes du territoire.
 - dans l'attente de nouveaux échanges avec le conseil général d'Indre-et-Loire, celui-ci maintient sa subvention à 12 800 € pour l'année 2014 (patrimoine, éducation, accueil de tournages)
 - le conseil général du Loir-et-Cher a annoncé un partenariat à hauteur de 10 000 € consacré uniquement au patrimoine.
- Subventions des communes

Les hypothèses retenues sont celles de subventions revalorisées des communes pour l'adhésion aux Cinémobiles (68 000 €), ainsi qu'une subvention identique de la Communauté de Communes du Pays de Vendôme pour la mise en œuvre de la 23^{ème} édition du festival du film de Vendôme (60 000 €).
- Partenariats divers et autres contributions
 - l'hypothèse de reconduction du partenariat avec la SACEM dans le cadre du festival du film de Vendôme a été retenue à hauteur de 3 500 € ;
 - enfin s'agissant des Cinémobiles, les montants de la contribution de Canal +/TPS et de la prime art et essai du CNC perçus en 2013 ont été reconduits, soit 17 000 €.

Chapitre 70 (Produits de services) : maintien des recettes propres.

Chapitre 042 (opérations d'ordre de transfert entre sections) : cette augmentation de l'amortissement des subventions d'investissement octroyées par la Région Centre et l'Etat est essentiellement issue du pôle exploitation suite à l'équipement numérique des Cinémobiles (94 400 €).

Chapitre 013 (atténuation de charges) : sont prévues ici la prise en charge par l'Etat sur toute l'année de deux emplois d'avenir (régisseur-intendant et chargé de numérisation).

Ces hypothèses retenues conduisent à un budget primitif 2014 de 6 380 992 € pour la section de fonctionnement.

Le budget primitif de l'agence voté en janvier 2013 s'élevait à 6 353 253 € (hors reports) en section de fonctionnement, Ciclic opère donc une augmentation de 0.44 % de son budget de fonctionnement.

Les éléments budgétaires relatifs au déploiement de l'activité du studio d'animation qui débutera au second semestre 2014 pour une livraison des locaux à Vendôme début 2015 seront présentés à l'occasion du vote du budget supplémentaire.

CHARGES

Chapitre 011 (charges à caractère général) : ce chapitre représente 18% des charges de fonctionnement, soit une part équivalente à celle inscrite au budget primitif 2013.

Chapitre 012 (charges de personnel et frais assimilés) : ce chapitre représente 40 % des charges de fonctionnement, soit une part équivalente à celle inscrite au budget primitif 2013.

Ci-dessous le détail de la répartition de la masse salariale brute entre les agents permanents, les emplois aidés et les renforts occasionnels et saisonniers :

	CA 2013	BP 2014	Δ
Tableau des effectifs			
Postes créés	46	46	
Postes pourvus	46	46	
ETP	43,09	44,8	
Masse salariale brute	1 638 724 €	1 594 483 €	-2,70%
Agents permanents	1 243 744 €	1 252 442 €	0,70%
Emplois aidés	26 557 €	40 301 €	51,75%
Renforts et occasionnels	368 423 €	301 739 €	-18,10%

.../...

Sur la ligne « renforts et occasionnels », les éléments présentés sont semblables aux prévisions budgétaires de l'année dernière (-16 % entre bilan 2012 et BP 2013). Le périmètre des actions étant amené à évoluer au cours de l'année ces lignes budgétaires se déplacent régulièrement à l'occasion des décisions modificatives de budget.

Chapitre 042 (opération d'ordre de transfert entre sections) : sur la base du programme d'investissement 2013 finalisé, les dotations aux amortissements des immobilisations pour l'année 2014 s'élèvent à 225 625 €.

Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) : l'importante variation entre 2013 et 2014 est issue des restes à réaliser qui seront intégrés au budget supplémentaire de l'agence. Ce chapitre représente 38 % des charges de fonctionnement (idem budget primitif 2013).

.../...

Budget primitif 2013

Présentation par chapitre des sections d'investissement et de fonctionnement

	Alloué 2013		BP 2014		Variations Alloué 2013 / BP 2014		
	Montant	% sur section	RAR 2013	Montant	% sur section	N - (N-1)	%
chapitre D 001		0,00		0,00	0%	0,00	
chapitre D 040		43 050,00		155 870,00	100%		
chapitre D 20		95 350,00		27 100,00	2%	-68 250,00	-72%
chapitre D 21		598 519,26	37 412,54	1 577 260,77	88%	978 741,51	164%
chapitre R 001		53 919,26		198 592,13	11%	144 672,87	
chapitre R 021		0,00		0,00	0%	0,00	
chapitre R 040		174 000,00		225 625,00	13%	51 625,00	30%
chapitre R 10		0,00		0,00	0%		
chapitre R 13		509 000,00	353 426,18	1 020 000,00	57%	511 000,00	
Total des dépenses d'investissement		736 919,26		1 797 643,31		910 491,51	144%
Total des recettes d'investissement		736 919,26		1 797 643,31		707 297,87	144%
Charges à caractère général		1 456 783,32		1 175 047,00	18%	-281 736,32	-19%
Charges de personnel et frais assimilés		2 573 170,00		2 527 000,00	40%	-46 170,00	-2%
Virement à la section d'investissement		0,00		0,00	0%	0,00	
Opé d'ordre de transferts entre sections		174 000,00		225 625,00	4%	51 625,00	30%
Autres charges de gestion courante		4 363 075,54		2 451 320,00	38%	-1 911 755,54	-44%
Charges exceptionnelles		2 000,00		2 000,00	0%	0,00	
Résultat de fonctionnement reporté		867 897,88		0,00	0%	-867 897,88	
Atténuations de charges		33 175,00		26 050,00	0%	-7 125,00	-21%
Opé. d'ordre de transferts entre sections		43 050,00		155 870,00	2%	112 820,00	262%
Produits des services, du domaine et ventes diverses		428 143,00		437 150,00	7%	9 007,00	2%
Dotations, subventions et participations		7 156 927,98		5 735 382,00	90%	-1 421 545,98	-20%
Autres produits de gestion courante		35 035,00		26 540,00	0%	-8 495,00	-24%
Produits exceptionnels		4 800,00		0,00	0%	-4 800,00	
Total des dépenses de fonctionnement		8 569 028,86		6 380 992,00		-2 188 036,86	-26%
Total des recettes de fonctionnement		8 569 028,86		6 380 992,00		-2 188 036,86	-26%
Total des dépenses		9 305 948,12		8 178 635,31		-1 127 312,81	-12%
Total des recettes		9 305 948,12		8 178 635,31		-1 127 312,81	-12%

SECTION D'INVESTISSEMENT

Plusieurs modifications ont été apportées au budget primitif par rapport aux prévisions inscrites dans le cadre du débat d'orientation budgétaire voté en novembre dernier :

- révision à la hausse du solde excédentaire de la section en raison du versement en fin d'année 2013 d'un acompte de 20% sur la subvention CPER (238 326 €) obtenue dans le cadre du programme d'investissement du studio d'animation de Vendôme dont les premières acquisitions débuteront au mieux fin 2014 ;
- révision du programme d'investissement sur le pôle patrimoine et le studio d'animation.

Le montant important de cette section se justifie par l'acquisition par l'agence d'un nouveau Cinémobile en remplacement d'une des unités actuelles (960 000 €). L'appel d'offre européen relatif à cet achat devrait être diffusé au mois de mars prochain pour une livraison prévue en septembre 2015. Cette unité devrait être intégralement financée par la Région Centre.

En recettes, seront inscrits l'amortissement des immobilisations dont le montant prévisionnel est estimé à 225 625 € ainsi que le solde excédentaire de la section d'investissement prévu à la fin de l'exercice 2013 soit 198 592,13 €.

S'agissant des subventions perçues par l'agence sur cette section, l'hypothèse retenue est une subvention de 60 000 € de la Région Centre pour les moyens généraux de l'agence et 960 000 € pour l'achat du Cinémobile.

En charge, il sera nécessaire d'inscrire 155 870 € correspondant à l'amortissement des subventions d'investissement perçues de la Région Centre et de l'Etat.

Le programme d'investissement prévisionnel pour l'année 2014 pourrait s'élever à 126 585 €, comme présenté ci-dessous.

Afin d'équilibrer cette section, 517 775 € ont été inscrits aux chapitres 20 et 21, en attendant la présentation du programme d'investissement lié à l'équipement du studio d'animation.

.../...

POLE	ACTIVITE	LIBELLE DU MATERIEL	QTE	PRIX TTC
Cinéma Audio	Studio d'animation	Appareil photo canon 5d Mark III	1	3 000
		station de line-test	1	3 860
		suites adobe Production Premium CS6	6	4 650
		Licences TV PAint 10.5 edition pro	3	1 800
		Tablette Cintiq 24 HD	1	2 475
SOUS TOTAL CINEMA AUDIOVISUEL				15 785
Education	Montage	Unité de montage (Mac Book Pro)	2	7 600
SOUS TOTAL EDUCATION				7 600
Exploitation	Bureautique	PC Bureautique	1	850
		Véhicule	2	28 000
SOUS TOTAL DIFFUSION / EXPLOITATION				28 850
Livre		Véhicule	1	14 000
SOUS TOTAL LIVRE				14 000
Patrimoine	Plateforme technique	Tour Mac Pro	1	5 000
		Lecteurs VHS	2	1 300
		Serveur	1	1 200
		Armoire forte pour stockage bandes LTO	1	1 300
	Diffusion	Vidéoprojecteur HD pour salle de projection	1	2 600
	Bureautique	PC bureautique + carte vidéo + écran HD	4	4 800
		PC bureautique	1	850
		Ecran HD	1	350
	Véhicule	1	14 000	
	SOUS TOTAL PATRIMOINE			
Communication		Station de montage	1	1 600
		Logiciel de montage Edius Pro 7	1	650
	Serveur	Serveur TSE + licences	1	11 100
		Disque Dur externe pour sauvegarde	1	750
	Bureautique	PC bureautique	1	850
		Véhicule	1	14 000
SOUS TOTAL AFFAIRES GENERALES / COMMUNICATION				28 950
TOTAL				126 585

Décide à l'unanimité des membres présents ou représentés

- d'approuver le budget primitif 2014 de l'agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique.

Votants : 18

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour expédition conforme,
Le Directeur de l'agence régionale du Centre pour le cinéma et l'audiovisuel

Olivier MENEUX

Télétransmis au contrôle de légalité

29 JAN. 2014

CICLIC

Agence Régionale du Centre pour le livre,
l'image et la culture numérique

REPUBLIQUE FRANCAISE

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)

Numéro SIRET:20000127900013

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE CHATEAU-RENAULT

**Etablissement Public de Coopération Culturelle
à Caractère Administratif**

M14

BUDGET PRIMITIF

Voté par nature

ANNEE 2014

SOMMAIRE

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	3
B - Modalités de vote du budget	4

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	9

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	12
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	14
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (7)**A - Eléments du bilan**

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans objet
A2.1 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans objet
A2.2 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans objet
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans objet
A2.4 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	Sans objet
A2.5 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans objet
A2.6 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans objet
A2.7 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans objet
A2.8 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	30
A2.9 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans objet
A4 - Etat des provisions	Sans objet
A5 - Etalement des provisions	Sans objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Sans objet
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Sans objet
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - investissement (3)	Sans objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	42
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	Sans objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	46
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	46
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	Sans objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	51
C3.2 - Liste des établissements publics créés	51
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	51
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	51

D - Décision en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Sans objet
D2 - Arrêté et signatures	Sans objet

SOMMAIRE

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art.L.2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art. R.5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services à activité unique érigés en établissement publics ou budget annexe (art.R2311-1 du CGCT). Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L.2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L.2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L.2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L.5711-1 CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L.2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

20000127900013 CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Budget primitif 2014
--	---------------------------------

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES	A

Informations statistiques	Valeurs

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus. Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES
MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

I

B

- I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport au budget cumulé de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires au budget en cours.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE		
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	6 380 992.00	6 380 992.00
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)		
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(3)	6 380 992.00	6 380 992.00

INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE		
CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	1 760 230.77	1 245 625.00
+	+	+
REPORTS		
RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	37 412.54	353 426.18
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)		198 592.13
=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	1 797 643.31	1 797 643.31

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	8 178 635.31	8 178 635.31
----------------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRESII
A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 456 783.32		1 175 047.00	1 175 047.00	1 175 047.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 573 170.00		2 527 000.00	2 527 000.00	2 527 000.00
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	4 363 075.54		2 451 320.00	2 451 320.00	2 451 320.00
Total des dépenses de gestion courante		8 393 028.86		6 153 367.00	6 153 367.00	6 153 367.00
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles	2 000.00		2 000.00	2 000.00	2 000.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)					
022	Dépenses imprévues					
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 395 028.86		6 155 367.00	6 155 367.00	6 155 367.00
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	174 000.00		225 625.00	225 625.00	225 625.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		174 000.00		225 625.00	225 625.00	225 625.00
TOTAL		8 569 028.86		6 380 992.00	6 380 992.00	6 380 992.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 380 992.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	33 175.00		26 050.00	26 050.00	26 050.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	428 143.00		437 150.00	437 150.00	437 150.00
73	Impôts et taxes					
74	Dotations, subventions et participations	7 156 927.98		5 735 382.00	5 735 382.00	5 735 382.00
75	Autres produits de gestion courante	35 035.00		26 540.00	26 540.00	26 540.00
Total des recettes de gestion courante		7 653 280.98		6 225 122.00	6 225 122.00	6 225 122.00
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels	4 800.00				
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		7 658 080.98		6 225 122.00	6 225 122.00	6 225 122.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)	43 050.00		155 870.00	155 870.00	155 870.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		43 050.00		155 870.00	155 870.00	155 870.00
TOTAL		7 701 130.98		6 380 992.00	6 380 992.00	6 380 992.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 380 992.00

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION
D'INVESTISSEMENT (6)

69 755.00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.
Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRESII
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RA R + vote)
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	95 350.00	22 425.00	27 100.00	27 100.00	49 525.00
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles	598 519.26	14 987.54	1 577 260.77	1 577 260.77	1 592 248.31
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	693 869.26	37 412.54	1 604 360.77	1 604 360.77	1 641 773.31
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement reçues					
16	Emprunts et dettes assimilées					
18	Compte de liaison : affectation... (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participati					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	693 869.26	37 412.54	1 604 360.77	1 604 360.77	1 641 773.31
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	43 050.00		155 870.00	155 870.00	155 870.00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	43 050.00		155 870.00	155 870.00	155 870.00
	TOTAL	736 919.26	37 412.54	1 760 230.77	1 760 230.77	1 797 643.31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 797 643.31

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire Budget cumulé (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RA R + vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	509 000.00	353 426.18	1 020 000.00	1 020 000.00	1 373 426.18
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)					
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
204	Subventions d'équipements versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation (6)					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	509 000.00	353 426.18	1 020 000.00	1 020 000.00	1 373 426.18
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)					
138	Autres subv. d'invest. non transférables					
165	Dépôts et cautionnements reçus					
18	Compte de liaison : affectation... (7)					
26	Participations et créances rattachées à des participati					
27	Autres immobilisations financières					
024	Produits des cessions					
	Total des recettes financières					
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)					
	Total des recettes réelles d'investissement	509 000.00	353 426.18	1 020 000.00	1 020 000.00	1 373 426.18
021	Virement de la section de fonctionnement (4)					
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (4)	174 000.00		225 625.00	225 625.00	225 625.00
041	Opérations patrimoniales (4)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	174 000.00		225 625.00	225 625.00	225 625.00
	TOTAL	683 000.00	353 426.18	1 245 625.00	1 245 625.00	1 599 051.18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

198 592.13

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 797 643.31

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DEGAGE PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)

69 755.00

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES****A3**

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 175 047.00		1 175 047.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 527 000.00		2 527 000.00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	2 451 320.00		2 451 320.00
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles	2 000.00		2 000.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions		225 625.00	225 625.00
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
Dépenses de fonctionnement - Total		6 155 367.00	225 625.00	6 380 992.00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 380 992.00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues		155 870.00	155 870.00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation... (8)			
Total des opérations d'équipement				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	49 525.00		49 525.00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (6)	1 592 248.31		1 592 248.31
22	Immobilisations reçues en affectation (6)(9)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations (reprises)			
45...	Total des opé. pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
020	Dépenses imprévues			
Dépenses d'investissement - Total		1 641 773.31	155 870.00	1 797 643.31

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 797 643.31

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
BALANCE GENERALE DU BUDGET

II
B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	26 050.00		26 050.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	437 150.00		437 150.00
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	5 735 382.00		5 735 382.00
75	Autres produits de gestion courante	26 540.00		26 540.00
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels		155 870.00	155 870.00
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transfert de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		6 225 122.00	155 870.00	6 380 992.00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 380 992.00

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (Sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement	1 373 426.18		1 373 426.18
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation...	(7)		
20	Immobilisations incorporelles (Sauf 204)(5)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8)		
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		225 625.00	225 625.00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (7) (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions			
Recette d'investissement - Total		1 373 426.18	225 625.00	1 599 051.18

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

198 592.13

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 797 643.31

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 456 783.32	1 175 047.00	1 175 047.00
60611	Eau et assainissement	800.00	800.00	800.00
60612	Energie - Electricité	40 220.00	40 205.00	40 205.00
60622	Carburants	48 409.00	53 285.00	53 285.00
60632	Fournitures de petit équipement	40 650.00	34 488.00	34 488.00
6064	Fournitures administratives	11 250.00	11 850.00	11 850.00
611	Contrats de prestations de services	120 288.64	89 250.00	89 250.00
6132	Locations immobilières	89 500.00	90 850.00	90 850.00
6135	Locations mobilières	200 375.00	163 746.00	163 746.00
614	Charges locatives et de copropriété	2 000.00	2 000.00	2 000.00
61522	Bâtiments	1 500.00	5 000.00	5 000.00
61551	Matériel roulant	123 927.00	71 385.00	71 385.00
61558	Autres biens mobiliers	15 555.00	12 871.00	12 871.00
6156	Maintenance	21 550.00	29 000.00	29 000.00
616	Primes d'assurance	25 410.00	25 460.00	25 460.00
617	Etudes et recherches	149 331.32	3 000.00	3 000.00
6182	Documentation générale et technique	12 660.00	11 700.00	11 700.00
6184	Versements à des organismes de formation	17 200.00	17 500.00	17 500.00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 420.00	1 270.00	1 270.00
6188	Autres frais divers	6 300.00	6 050.00	6 050.00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500.00	1 500.00	1 500.00
6226	Honoraires	23 100.00	19 635.00	19 635.00
6228	Divers	50.00	50.00	50.00
6231	Annonces et insertions	17 810.00	18 560.00	18 560.00
6232	Fêtes et cérémonies	5 250.00	3 750.00	3 750.00
6233	Foires et expositions	4 900.00	4 400.00	4 400.00
6236	Catalogues et imprimés	31 760.00	35 150.00	35 150.00
6237	Publications	9 340.00	1 000.00	1 000.00
6238	Divers - Déplacements (hôtels, restaurants)	109 923.00	112 177.00	112 177.00
6241	Transports de biens	13 960.00	11 300.00	11 300.00
6244	Transports administratifs	63 075.00	63 802.00	63 802.00
6247	Transports collectifs	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6256	Missions	79 963.00	80 449.00	80 449.00
6257	Réceptions	12 880.00	7 604.00	7 604.00
6261	Frais d'affranchissement	41 546.36	32 730.00	32 730.00
6262	Frais de télécommunications	26 900.00	26 660.00	26 660.00
627	Services bancaires et assimilés	500.00	400.00	400.00
6281	Concours divers (cotisations...)	19 940.00	19 910.00	19 910.00
6283	Frais de nettoyage des locaux	14 900.00	15 150.00	15 150.00
63512	Taxes foncières	5 250.00	5 250.00	5 250.00
63513	Autres impôts locaux	4 640.00	4 610.00	4 610.00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	6 450.00	6 450.00	6 450.00
637	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organismes)	24 800.00	24 800.00	24 800.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 573 170.00	2 527 000.00	2 527 000.00
6218	Autre personnel extérieur	25 050.00	27 200.00	27 200.00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	6 662.00	6 654.00	6 654.00
6336	Cotisations au centre nat. et aux centres de ges. de la fonct. pub	30 025.00	29 226.00	29 226.00
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	137 780.00	129 510.00	129 510.00
64111	Rémunération principale	137 822.00	688 885.00	688 885.00
64112	NBI, supplément familial de traitement et indemnités de résidence	3 800.00	13 661.00	13 661.00
64118	Autres indemnités	5 604.00	5 504.00	5 504.00

III - VOIE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64131	Rémunérations			
641311	Rémunérations personnel permanent	1 103 673.00	556 105.00	556 105.00
641312	Rémunérations personnel non permanent	503 417.00	430 325.00	430 325.00
64162	Emplois d'avenir	10 200.00		
64168	Autres emplois d'insertion	17 283.00	45 600.00	45 600.00
64511	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. permanents	351 565.00	271 765.00	271 765.00
64512	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F. non permanents	13 550.00	14 880.00	14 880.00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	32 377.00	157 072.00	157 072.00
64531	Cotisations aux caisses de retraite permanents	43 070.00	21 072.00	21 072.00
64532	Cotisations aux caisses de retraite non permanents	2 600.00	3 660.00	3 660.00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C			
64541	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. permanents	66 889.00	36 647.00	36 647.00
64542	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C. non permanents	4 250.00	3 790.00	3 790.00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	10 200.00	700.00	700.00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	603.00	3 601.00	3 601.00
6474	Versements aux autres oeuvres sociales	8 610.00	8 250.00	8 250.00
6475	Médecine du travail, pharmacie	4 540.00	2 300.00	2 300.00
6478	Autres charges sociales diverses		17 580.00	17 580.00
6488	Autres charges	53 600.00	53 013.00	53 013.00
014	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	4 363 075.54	2 451 320.00	2 451 320.00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, procédés, droit	94 219.54	61 720.00	61 720.00
6532	Frais de mission	1 000.00	500.00	500.00
6536	Frais de représentation du directeur	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6574	Subventions de fonctionnement aux asso. et autres personnes d	4 262 856.00	2 384 100.00	2 384 100.00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 393 028.86	6 153 367.00	6 153 367.00
66	Charges financières (b)			
67	Charges exceptionnelles (c)	2 000.00	2 000.00	2 000.00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000.00	2 000.00	2 000.00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d) (6)			
022	Dépenses imprévues (e)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 395 028.86	6 155 367.00	6 155 367.00
023	Virement à la section d'investissement			
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (7)(8)(9)	174 000.00	225 625.00	225 625.00
6811	Dotations aux amort. des immobilisations incorporelles et cor	174 000.00	225 625.00	225 625.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		174 000.00	225 625.00	225 625.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		174 000.00	225 625.00	225 625.00

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Budget primitif 2014
--	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 569 028.86	6 380 992.00	6 380 992.00

	+
RESTES A REALISER N-1 (10)	
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	6 380 992.00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 doit apparaître si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	33 175.00	26 050.00	26 050.00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	33 175.00	26 050.00	26 050.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	428 143.00	437 150.00	437 150.00
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	314 020.00	303 150.00	303 150.00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	52 000.00	55 000.00	55 000.00
70878	Remboursement de frais par d'autres redevables	48 623.00	64 000.00	64 000.00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d'ouvrages)	13 500.00	15 000.00	15 000.00
73	Impôts et taxes			
74	Dotations, subventions et participations	7 156 927.98	5 735 382.00	5 735 382.00
74718	Subventions Etat	2 167 140.00	1 227 082.00	1 227 082.00
7472	Subventions Région Centre	4 736 187.98	4 290 000.00	4 290 000.00
7473	Subventions Départements	102 800.00		
74738	Subventions Conseils généraux		72 800.00	72 800.00
74748	Autres communes	128 800.00	128 000.00	128 000.00
7478	Autres organismes	22 000.00	17 500.00	17 500.00
75	Autres produits de gestion courante	35 035.00	26 540.00	26 540.00
758	Produits divers de gestion courante	35 035.00	26 540.00	26 540.00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70 + 73 + 74 + 75 + 013)		7 653 280.98	6 225 122.00	6 225 122.00
76	Produits financiers (b)			
77	Produits exceptionnels (c)	4 800.00		
7718	Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	4 800.00		
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		7 658 080.98	6 225 122.00	6 225 122.00
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)	43 050.00	155 870.00	155 870.00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférée au compte d'ordre	43 050.00	155 870.00	155 870.00
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct. (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		43 050.00	155 870.00	155 870.00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	7 701 130.98	6 380 992.00	6 380 992.00
---	---------------------	---------------------	---------------------

+

RESTES A REALISER N-J (10)

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

6 380 992.00

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Budget primitif 2014
--	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
--------------------------	--------------------	---	---------------------------------------	-----------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 doit apparaître si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
20	Immobilisations incorporelles (sauf opération et 204)	95 350.00	27 100.00	27 100.00
2031	Frais d'études	17 000.00		
2051	Concessions et droits similaires	78 350.00	27 100.00	27 100.00
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles	598 519.26	1 577 260.77	1 577 260.77
21538	Autres réseaux	4 000.00		
2181	Installations générales, agencements et aménagements divers	9 050.00	25 000.00	25 000.00
2182	Matériel de transport	194 808.97	1 030 000.00	1 030 000.00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	23 500.00	60 000.00	60 000.00
2184	Mobilier	50 187.67	25 000.00	25 000.00
2188	Autres immobilisations corporelles	316 972.62	437 260.77	437 260.77
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
	Opérations d'équipement n°... (5)			
Total des dépenses d'équipement		693 869.26	1 604 360.77	1 604 360.77
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement reçues			
16	Emprunts et dettes assimilées			
18	Compte de liaison : affectation...			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
020	Dépenses imprévues			
Total des dépenses financières				
	Opé. pour compte de tiers n°... (6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		693 869.26	1 604 360.77	1 604 360.77
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (7)	43 050.00	155 870.00	155 870.00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	43 050.00	155 870.00	155 870.00
13911	Etat et établissements nationaux		87 475.00	87 475.00
13912	Régions	43 050.00	68 395.00	68 395.00
	Charges transférées (9)			

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Budget primitif 2014
--	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
041	Opérations patrimoniales (10)			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		43 050.00	155 870.00	155 870.00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	736 919.26	1 760 230.77	1 760 230.77
--	-------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-1 (11)	37 412.54

	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	

	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 797 643.31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement;

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	509 000.00	1 020 000.00	1 020 000.00
1311	Etat et établissements nationaux	273 000.00		
1312	Régions	236 000.00	1 020 000.00	1 020 000.00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)			
204	Subventions d'équipements versées			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
Total des recettes d'équipement		509 000.00	1 020 000.00	1 020 000.00
10	Dotations, fonds divers et réserves			
18	Compte de liaison : affectation...			
138	Autres subv. d'invest. non transférables			
165	Dépôts et cautionnement reçus			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
024	Produits des cessions			
Total des recettes financières				
	Opé. pour compte de tiers n°... (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES RECETTES REELLES		509 000.00	1 020 000.00	1 020 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement			
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)(7)(8)	174 000.00	225 625.00	225 625.00
28031	Frais d'études		3 375.00	3 375.00
2805	Concessions et droits similaires, brevet, licences ...etc		10 835.00	10 835.00
28051	Concessions et droits similaires, brevet, licences ...etc	32 910.00	9 485.00	9 485.00
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	3 435.00	4 270.00	4 270.00
28182	Matériel de transport	17 420.00	17 410.00	17 410.00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	50 180.00	29 475.00	29 475.00
28184	Mobilier	11 120.00	14 710.00	14 710.00

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Budget primitif 2014
--	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget cumulé (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
28188	Autres immobilisations corporelles	58 935.00	136 065.00	136 065.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		174 000.00	225 625.00	225 625.00
041	Opérations patrimoniales (9)			
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		174 000.00	225 625.00	225 625.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	683 000.00	1 245 625.00	1 245 625.00
--	-------------------	---------------------	---------------------

	+
RESTES A REALISER N-J (10)	353 426.18
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	198 592.13
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 797 643.31

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. p. 4 IB - Modalités de vote.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir Annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Faire apparaître les comptes 15,29..2,39..2,49..2 et 59..2 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

CICLIC (AGENCE LIVRE, IMAGE ET CULTURE NUMÉRIQUE)	Budget primitif 2014
--	---------------------------------

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: ... (1)

LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre) ou POUR INFORMATION (2)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES			a		b	b
20	Immobilisations incorporelles					
204	Subventions d'équipement versées					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affect.					
23	Immobilisations en cours					

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement		
16	Subventions et dettes assimilées		

RESULTAT = (c + d) - (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-
---	---

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents :

Nombre de suffrages exprimés :

VOTES :

Pour :

Contre :

Abstentions :

Date de convocation : //

Présenté par le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique,
A Orléans, le 23/01/2014

Le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique,

Délibéré par le conseil d'administration réuni en session ordinaire
A Orléans, le 23/01/2014

Les membres du conseil d'administration,

Jean-Michel Bodin (titulaire)	
Yann Bourseguin (titulaire)	
Carole Canette (titulaire)	
Clémence Dauphin (titulaire)	
Christine Fauquet (titulaire)	
Karine Gloanec-Maurin (titulaire)	
Saadika Harchi (titulaire)	
Josette Philippe (titulaire)	
Chantal Rebout (titulaire)	
Christophe Rossignol (titulaire)	
Michel Cosnier	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Le préfet d'Indre-et-Loire ou son représentant	
Le recteur de l'Académie d'Orléans Tours	
Le directeur régional des Affaires Culturelles	
Le chef service Politiques culturelles / Ministère	
Le conseiller livre et lecture à la DRAC Centre	
Le conseiller cinéma audiovisuel à la DRAC Centre	
Claude Cadet (titulaire)	
Anne-Françoise Blot (titulaire)	
Yohann Demoustier (titulaire)	
Emmanuelle Dunand (titulaire)	
Patrick Lamassoure (titulaire)	
Catherine Martin-Zay (titulaire)	
Alexandre Tinseau (titulaire)	
Fanny Barrot (titulaire)	
Philippe Leroy (titulaire)	
Jean-Marie Beffara (suppléant)	
Angélique Delahaye (suppléante)	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Charles Fournier (suppléant)	
Isabelle Gaudron (suppléante)	
Jean-Philippe Grand (suppléant)	
Isabelle Mancion (suppléante)	
Monique Raynaud (suppléante)	
Pierre-Alain Roiron (suppléant)	
Pascale Rossler (suppléante)	
Gérard Bert (suppléant)	
Emmanuel Cyriaque (suppléant)	
Stéphane Doré (suppléant)	
Gilbert Le Traon (suppléant)	
Jean-François Marchandise (suppléant)	
Dominique Veaute (suppléante)	
Marie-Laure Boukredine (suppléante)	
Gwenaël Le Corre (suppléant)	

Certifié exécutoire par le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique, compte tenu de la transmission en préfecture,
le _____ et de la publication le _____
A Château-Renault, le _____

IV - ANNEXES - METHODES UTILISEES

PROCEDURE	Choix du conseil d'administration	Délibération du
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	Biens de faible valeur : Seuil d'amortissement sur un an : 500.00	19/01/2007
	Catégories de biens amortis : Durée : ETUDE - 2031 5 INSTAL GENERALES ET MATERIELS DE CHAUFFAC 10 LOGICIEL - 2051 1 MATERIEL AUDIOVI ET ELECTRONIQUE - 2188 3 MATERIEL INFORMATIQUE - 2183 3 MOBILIER BUREAU - 2184 8 VEHICULE DE TOURISME - 2182 5 VEHICULE POIDS LOURD - 2182 8	19/01/2007 19/01/2007 19/01/2007 19/01/2007 19/01/2007 19/01/2007 19/01/2007 19/01/2007
AMORTISSEMENT FACULTATIF	OUI <input type="checkbox"/> NON <input checked="" type="checkbox"/> - Seuil d'amortissement sur un an : (si différent de ci-dessus) Catégories de biens amortis : Durée :	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES EN FONCTIONNEMENT (Biens amortissables)	- A hauteur des dotations aux amortissements des biens <input type="checkbox"/> - Sur la même durée que l'amortissement des biens <input checked="" type="checkbox"/>	
PROVISIONS OBLIGATOIRES	Pour garanties d'emprunts : Pour litiges : Pour dettes financières à remboursement différé : Voir tableau de liquidation de la provision	
PROVISIONS FACULTATIVES Nature :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Objet : Date de constitution : Date de reprise :	
CHARGES A ETALER : Nature :	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Date du début de l'étalement : Durée de l'étalement	
ICNE	- sur le stock de la dette <input type="checkbox"/> - sur les nouveaux emprunts <input type="checkbox"/>	

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Désignation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort.	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
FOURNITURE ET POSE COFFRE FORT (2006005)	24/04/2006	2 079.84	8	1 819.86	259.98	259.98
MOBILIER BUREAU (2006006)	30/06/2006	11 515.09	8	10 075.73	1 439.36	1 439.36
ARMOIRE A RIDEAUX (2006007)	21/07/2006	273.88	8	239.68	34.20	34.20
MOBILIER PLATEFORME TECHNIQUE (2007002)	15/01/2007	3 172.28	8	2 379.24	793.04	396.54
MOBILIER DE STOCKAGE (2007011)	01/03/2007	7 969.55	8	5 977.14	1 992.41	996.19
MOBILIER CENTRE DE DOCUMENTATION (2007012)	01/03/2007	4 585.46	8	3 439.08	1 146.38	573.18
CLIMATISEUR A CONDENSATION PAR AIR DE MARQUE DAIKIN TYPE RKS 71E/FTKS 71E (2007016)	05/03/2007	5 099.74	10	3 059.82	2 039.92	509.97
MOBILIER PLATEFORME TECHNIQUE (2007017)	09/03/2007	2 796.25	8	2 097.18	699.07	349.53
2 PLATEAUX TRAVAIL ET MONITORING ET 2 CAISSONS SUR PIETEMENT (POST PROD) (2007021)	19/03/2007	2 158.78	8	1 619.10	539.68	269.85
SILENT RACK BAIE 19" 16U (POST PROD) (2007022)	19/03/2007	4 633.30	8	3 474.96	1 158.34	579.16
TRAVAUX PEINTURE. STUDIO BANC TITRE. (2007027)	30/03/2007	1 371.93	10	823.14	548.79	137.19
CLOISONS CONSTRUCTION STUDIO BANC TITRE (2007028)	30/03/2007	2 344.58	10	1 406.76	937.82	234.46
STORES VENITIENS (2007055)	16/07/2007	1 974.60	10	1 184.76	789.84	197.46
BIBLIOTHEQUES CENTRE DE DOCUMENTATION CHATEAU RENAULT (2007056)	23/04/2007	10 897.05	10	6 538.26	4 358.79	1 089.71
MOBILIER INFORMATIQUE LAIS (2007060)	07/12/2007	2 985.07	8	2 238.78	746.29	373.13
MOBILIER PLATE FORME TECHNIQUE PATRIMOINE (2008/002)	02/01/2008	18 027.19	8	11 267.00	6 760.19	2 253.40
COFFRE FORT IGNIFUGE HESTIA. 83 LITRES (2008035)	19/09/2008	2 766.35	8	1 728.95	1 037.40	345.79
RAYONNAGE PRC POUR STOCKAGE (2008036)	06/11/2008	4 329.52	10	2 164.75	2 164.77	432.95
PORTES EN ALUMINIUM (FOURNITURE ET POSE) (2009004)	22/01/2009	3 791.44	10	1 516.56	2 274.88	379.14
STABILISATEUR DE TENSION (2009005)	26/02/2009	5 061.53	10	2 024.60	3 036.93	506.15
CLIMATISATION COMPRESSEUR (2009018)	30/04/2009	2 573.41	10	1 029.36	1 544.05	257.34
21 élément(s)		100 406.84		66 104.71	34 302.13	11 614.68

(1) Les désignations se composent comme suit : libellé (n° inventaire).

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Désignation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort.	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1.01.2014	Amortissements de l'exercice
EXTENSION SYSTEME DETECTION CONTROLE ACCES BATIMENTS (2009021)	24/03/2009	3 809.26	10	1 523.72	2 285.54	380.93
VEHICULE CLIO ESTATE DYNAMIQUE DCI 70 ECO2 (2009033)	06/07/2009	12 650.00	5	10 120.00	2 530.00	2 530.00
VEHICULE CLIO 5P DYNAMIQUE DCI 70 ECO2 (2009034)	06/07/2009	11 819.50	5	9 455.60	2 363.90	2 363.90
VEHICULE CLIO 5P DYNAMIQUE DCI 85 QUICKSHIFT ECO 2 (2009035)	06/07/2009	12 987.50	5	10 390.00	2 597.50	2 597.50
TABLE DE TRAVAIL ILAO POUR STATION I MAC (2009037)	16/07/2009	545.38	8	272.68	272.70	68.17
ORDINATEUR ASSEMBLE WEBMASTER (2011001)	11/02/2011	1 906.44	3	1 270.96	635.48	635.48
ORDINATEUR IMAC 21,5" CONFIG CTO FINAL CUT STUDIO V3 (2011003)	10/05/2011	2 430.84	3	1 620.56	810.28	810.28
BANC DE REPRODUCTION STATIF RSX AVEC BRAS REPRO RTX ET ECLAIRAGE STATIF (2011004)	12/05/2011	1 494.40	3	996.26	498.14	498.14
APPAREIL PHOTO CANON EOS 600D + ZOOM CANON EF28/2.8 + MICROPHONE (2011005)	12/05/2011	1 905.00	3	1 270.00	635.00	635.00
VIDEOPROJECTEUR MITSUBISHI XGA 4500 LM (2011006)	20/05/2011	2 589.34	3	1 726.22	863.12	863.12
ORDINATEUR MACBOOK PRO 17 POUCES 4GO FINAL CUT PRO STUDIO V3.0 + DD LACIE 1 TO (2011007)	14/06/2011	3 657.61	3	2 438.40	1 219.21	1 219.21
PERFORATEUR ACME AVEC REPORT AMI0019 (2011008)	14/06/2011	1 417.26	3	944.84	472.42	472.42
ORDINATEUR MACBOOK PRO 17 POUCES (2011009)	21/06/2011	3 115.82	3	2 077.22	1 038.60	1 038.60
ECRAN VALISE Pliable 427X320 FAST FOLD DA-LITE (2011010)	21/06/2011	1 620.59	3	1 080.40	540.19	540.19
ORDINATEUR PC BUREAUTIQUE HP COMPAQ 6000 PRO (2011011)	21/06/2011	1 057.26	3	704.84	352.42	352.42
ORDINATEUR PC BUREAUTIQUE HP COMPAQ 6000 PRO (2011012)	21/06/2011	1 057.26	3	704.84	352.42	352.42
ORDINATEUR PC BUREAUTIQUE HP COMPAQ 6000 PRO (2011013)	21/06/2011	1 057.26	3	704.84	352.42	352.42
ORDINATEUR PC BUREAUTIQUE HP COMPAQ 6000 PRO (2011014)	21/06/2011	1 057.26	3	704.84	352.42	352.42
ORDINATEUR PC BUREAUTIQUE HP COMPAQ 6000 PRO (2011015)	21/06/2011	1 057.28	3	704.86	352.42	352.42
NETTOYEUR HAUTE PRESSION 400V/TRI STIHL type PE 661 PLUS (2011016)	28/06/2011	3 588.00	3	2 392.00	1 196.00	1 196.00
ARMOIRE BASSE INOX 2 TAB 2 PTE (2011017)	07/07/2011	1 058.46	8	264.62	793.84	132.31
42 élément(s)		172 288.56		117 472.41	54 816.15	29 358.03

(1) Les désignations se composent comme suit : libellé (n° inventaire).

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Désignation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort.	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
ORDINATEUR STATION DE COMPOSITING HPZ600 BI PROCESSEUR INTEL XEON E5620 + ADOBE CS5.5	22/07/2011	6 602.35	3	4 401.56	2 200.79	2 200.79
KIT LUMIERE PIED MANFROTTO (2) (2011021)	22/07/2011	483.78	3	322.52	161.26	161.26
ARMOIRES BASSES A RIDEAUX (2011022)	18/08/2011	2 170.74	8	542.68	1 628.06	271.34
KITS MINI DECOUPE MOLE RICHARDSON AVEC LAMPE CMH 20W (2) (2011023)	22/07/2011	759.70	3	506.46	253.24	253.24
KIT VALISE ETANCHE MANDARINES AVEC CHASSIS 4 VOLETS (2) (2011024)	22/07/2011	830.02	3	553.34	276.68	276.68
IPAD 2 64 GO. WIFI 3G. BLANC (2011025)	27/09/2011	596.80	3	397.86	198.94	198.94
TABLETTE GRAPHIQUE WACOM CINTIQ 21 UX (2011026)	04/10/2011	2 631.07	3	1 754.04	877.03	877.03
ORDINATEUR MACBOOK PRO 15" QUADRI COEUR i7 2.2 GHZ (2011027)	24/10/2011	2 561.92	3	1 707.94	853.98	853.98
LICENCE ORDINATEUR MACBOOK PRO 15" QUADRI COEUR i7 2.2 GHZ (2011028)	24/10/2011	285.84	3	190.56	95.28	95.28
ORDINATEUR PC HP SFF PRO 3300 / DUAL CORE / 4 GO / 500 GO. MONITEUR 21.5 POUCE LCD. PACK OFFICE 2010	24/10/2011	1 057.26	3	704.84	352.42	352.42
TABLES RONDES BILLSTA (3) (2012001)	16/01/2012	630.00	8	78.75	551.25	78.75
PLACARD SOUS-EVIER (2012002)	16/01/2012	479.98	8	60.00	419.98	60.00
ENSEMBLE PLACARDS REFECTOIRE (2012003)	16/01/2012	481.97	8	60.25	421.72	60.25
LAVE-VAISSELLE BOSCH 12 COUVERTS (2012004)	16/01/2012	699.00	3	233.00	466.00	233.00
SCANNER EPSON A3 GT 20000N PRO (2012005)	16/01/2012	2 867.49	3	955.83	1 911.66	955.83
CHAISES HAUTES DESIGN (3) (2012006)	09/02/2012	412.26	8	51.53	360.73	51.53
CHAISES DESIGN (5) (2012007)	09/02/2012	896.40	8	112.05	784.35	112.05
ORDINATEUR PC HP DUAL CORE/4GO/OFFICE 2010/MONITEUR 21.5 POUCE LCD (2012008)	16/03/2012	1 057.26	3	352.42	704.84	352.42
MASSICOT R4800 DE TABLE POUR GRANDES EPAISSEURS (2012009)	06/04/2012	1 020.19	10	102.02	918.17	102.02
VIDEOPROJECTEUR MITSUBISHI FD360U 4500 LUMENS ITINERANT (2012010)	11/05/2012	3 182.70	3	1 060.90	2 121.80	1 060.90
ORDINATEUR MACBOOK PRO 17"4 GO - FINAL CUT PRO X - I STOP MOTION HOME (2012011)	16/05/2012	3 681.29	3	1 227.10	2 454.19	1 227.10
63 élément(s)		205 676.58		132 848.06	72 828.52	39 192.84

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Designation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
ORDINATEUR MACBOOK PRO 17"4 GO - FINAL CUT PRO X - I STOP MOTION HOME (2012012)	16/05/2012	3 681.29	3	1 227.10	2 454.19	1 227.10
DISQUES DUR 2 To RAID6 (12) (2012013)	15/06/2012	4 798.96	3	1 599.65	3 199.31	1 599.65
CAMERA HD 3 CCD - UNITE DE TOURNAGE (2012014)	08.06.2012	4 568.81	3	1 522.94	3 045.87	1 522.94
CAMERA HD 3 CCD - UNITE DE TOURNAGE (2012015)	08/06/2012	4 568.82	3	1 522.94	3 045.88	1 522.94
KIT VALISE ETANCHE 2 MANDARINES (2012016)	08.06.2012	825.24	3	275.08	550.16	275.08
KIT VALISE ETANCHE 2 MANDARINES (2012017)	08.06.2012	825.24	3	275.08	550.16	275.08
KIT VALISE ETANCHE 2 MANDARINES (2012018)	08/06/2012	825.24	3	275.08	550.16	275.08
VIDEOPROJECTEUR MITSUBICHI 4000LM FULL HD (2012019)	08/06/2012	3 684.23	3	1 228.08	2 456.15	1 228.08
LECTEUR DIGITAL BETACAM SONY DVW-A510 (2012020)	08/06/2012	3 229.20	3	1 076.40	2 152.80	1 076.40
ORDINATEUR PC DUAL CORE HP WINDOWS 7 (2012023)	22/06/2012	1 057.26	3	352.42	704.84	352.42
ORDINATEUR PC DUAL CORE HP WINDOWS 7 (2012024)	22/06/2012	1 057.26	3	352.42	704.84	352.42
ORDINATEUR PC DUAL CORE HP WINDOWS 7 (2012025)	22/06/2012	1 057.26	3	352.42	704.84	352.42
ORDINATEUR PC DUAL CORE HP WINDOWS 7 (2012026)	22/06/2012	1 057.28	3	352.43	704.85	352.43
ORDINATEUR MAC BOOK AIR 11 POUCES 1,7ghz/4Go/128Go. OFFICE FOR MAC 2011 (2012027)	25/06/2012	1 404.07	3	468.02	936.05	468.02
ORDINATEUR LINE TEST Z600 + ECRAN LED 24.1" (2012028)	24/07/2012	3 269.73	3	1 089.91	2 179.82	1 089.91
ORDINATEUR LINE TEST Z600 + ECRAN LED 24.1" (2012029)	24/07/2012	3 269.73	3	1 089.91	2 179.82	1 089.91
APPAREIL PHOTO CANON EOS 5D MARK II NU (2012030)	24/07/2012	1 879.00	3	626.33	1 252.67	626.33
OBJECTIF PHOTOS PLANAR T* 50/1.4 ZF 2 (2012031)	24/07/2012	599.00	3	199.67	399.33	199.67
OBJECTIF PHOTOS PLANAR T* 50/1.4 ZF 2 (2012032)	24/07/2012	599.00	3	199.67	399.33	199.67
TABLETTE GRAPHIQUE WACOM CINTIQ 24Hd (2012033)	24/07/2012	2 474.64	3	824.88	1 649.76	824.88
ORDINATEUR MACPRO TOUR INTEL XEON 8 COEURS 16 Go RAM (2012034)	26/07/2012	6 173.97	3	2 057.99	4 115.98	2 057.99
84 élément(s)		256 581.81		149 816.48	106 765.33	56 161.26

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Designation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
OSCILLOSCOPE-VECTEURSCOPE SD/HD Blackmagic ULTRASCOPE (2012035)	26/07/2012	1 051.29	3	350.43	700.86	350.43
OSCILLOSCOPE-VECTEURSCOPE SD/HD Blackmagic ULTRASCOPE (2012036)	26/07/2012	1 051.29	3	350.43	700.86	350.43
CONVERTISSEUR MULTI-FORMATS UP DOWN CROSS (2012037)	26/07/2012	704.44	3	234.81	469.63	234.81
FLASHTRANSFERT NUMERIQUE N8; S8; 9,5 mm ; 16 mm (2012038)	11/12/2012	65 700.00	5	13 140.00	52 560.00	13 140.00
SONORISATION NUMERIQUE SUR CINEMOBILE JEAN CARMET (2012039)	30/11/2012	9 162.32	3	3 054.11	6 108.21	3 054.11
ORDINATEUR PC DUAL CORE HP WINDOWS 7OFFICE 2010 MONITEUR 21.5 POUCES (2012040)	23/11/2012	1 105.10	3	368.37	736.73	368.37
SONORISATION SALLE CINEMA CINEMOBILES - JEAN CARMET (2012041)	22/10/2012	4 664.40	3	1 554.80	3 109.60	1 554.80
TABLE DE BUREAU RECTANGULAIRE L180 CMS LOGIK (2012042)	05/10/2012	328.84	8	41.11	287.73	41.11
CAISSON METAL SUR ROULETTE 3 TIROIRS (2012043)	05/10/2012	292.42	8	36.55	255.87	36.55
CANAPE + POUF + TABLE REUNION + CHAISE BOIS + CHAISE A ROULETTE NOIRE (LAC200901)	01/01/2009	932.00	8	489.30	442.70	116.50
MEUBLE A REVUE + MEUBLE A VAISSELLE + 2 LAMPES + BUREAU CHARGE DE MISSION + BUREAU RESP POLE	01/01/2009	3 074.07	8	1 626.01	1 448.06	384.26
ETAGERES CENTRE DE DOCUMENTATION + 2 CHAISES BOIS ROUGE (LAC200903)	01/01/2009	11 029.41	8	5 695.59	5 333.82	1 378.68
MEUBLE ROUGE + CAISSON NOIR (LAC201002)	01/01/2010	843.18	8	274.04	569.14	105.40
BUREAU RESP MILLE LECTURES + CAISSON (LAC200905)	01/01/2009	625.05	8	328.15	296.90	78.13
CHAISES DE BUREAU CHARGE DE MISSION + RESP POLE (LAC200906)	01/01/2009	633.10	8	332.38	300.72	79.14
VIDEOPROJECTEUR (LAC200907)	01/01/2009	596.80	3	437.65	159.15	159.15
LISEUSE 1 (LAC201003)	01/01/2010	246.68	3	131.57	115.11	115.11
LISEUSE 2 (LAC201004)	01/01/2010	246.68	3	131.57	115.11	115.11
LISEUSE 3 (LAC201005)	01/01/2010	246.67	3	131.55	115.12	115.12
LISEUSE 4 (LAC201006)	01/01/2010	246.67	3	131.55	115.12	115.12
IPAD 16GO WIFI (LAC201101)	01/01/2011	496.34	3	165.45	330.89	165.45
105 élément(s)		359 858.56		178 821.90	181 036.66	78 219.04

(1) Les désignations se composent comme suit : libellé (n° inventaire).

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Designation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort.	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
IPAD 64GO 3G WIFI (LAC201102)	01/01/2011	699.66	3	233.22	466.44	233.22
TABLETTE SONY READER PRS 650 (LAC201103)	01/01/2011	257.14	3	85.71	171.43	85.71
TABLETTE BOOKEN CYBOOK GEN 3 GOLD (LAC201104)	01/01/2011	239.20	3	79.73	159.47	79.73
ORDINATEUR PC ELITE BOOK + DESKTOP + STATION ACCUEIL + ECRAN (LAC201105)	01/01/2011	1 847.82	3	615.94	1 231.88	615.94
ORDINATEUR PC ELITE BOOK + DESKTOP + STATION ACCUEIL + ECRAN (LAC201106)	01/01/2011	1 914.26	3	638.09	1 276.17	638.09
ORDINATEUR PC ELITE BOOK + DESKTOP + STATION ACCUEIL + ECRAN (LAC201108)	01/01/2011	2 033.20	3	677.73	1 355.47	677.73
ORDINATEUR PC ELITE BOOK + DESKTOP + STATION ACCUEIL + ECRAN (LAC201109)	01/01/2011	1 847.82	3	615.94	1 231.88	615.94
STATION DE TRAVAIL UNIVERSELLE TARGUS + DESKTOP + SAMSUNG SYNCMASTER (LAC201110)	01/01/2011	259.53	3	86.51	173.02	86.51
SERVEUR GATEWAY WINDOWS 2008 + MONITEUR + DD EXTERNE (LAC201111)	01/01/2011	1 878.91	3	626.30	1 252.61	626.30
*****A COMPLETER (LAC201113)	01/01/2011	1 106.31	3	368.77	737.54	368.77
ORDINATEUR PORTABLE ASUS (LAC201007)	01/01/2010	1 084.77	3	578.54	506.23	506.23
ORDINATEUR HP + ECRAN HYUNDAI (LAC200909)	01/01/2009	1 190.02	3	872.67	317.35	317.35
ORDINATEUR NEC PENTIUM + ECRAN HANSS HQ 19" + FILE MAKER PRO 10 (LAC200910)	01/01/2009	1 906.42	3	1 398.03	508.39	508.39
ORDINATEUR NEC PENTIUM + ECRAN HANSS HQ 19" (LAC200911)	01/01/2009	1 489.02	3	1 091.94	397.08	397.08
CONNECTIQUE INFORMATIQUE (LAC200912)	01/01/2009	1 254.03	3	919.63	334.40	334.40
SITE INTERNET LIVRE AU CENTRE (LAC201009)	01/01/2010	53 700.40	5	21 480.16	32 220.24	10 740.08
VEHICULE Peugeot 206 "5628 SN 41" (LAC200801)	01/01/2008	12 495.65	5	9 996.52	2 499.13	2 499.13
VEHICULE Peugeot 206 "5627 SN 41" (LAC200802)	01/01/2008	12 495.65	5	9 996.52	2 499.13	2 499.13
VEHICULE Renault Clio "AA-455-DV" (LAC200914)	01/01/2009	12 638.00	5	7 554.33	5 083.67	2 527.60
VEHICULE Renault Clio "AR-397-VA" (LAC201010)	01/01/2010	11 999.00	5	4 799.60	7 199.40	2 399.80
ORDINATEUR ULTRABOOK ASUS S56CM XX240P CORE I7 (2013001)	30/05/2013	1 077.58	3		1 077.58	359.19
126 élément(s)		483 272.95		241 537.78	241 735.17	105 335.36

(1) Les désignations se composent comme suit : libellé (n° inventaire).

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Designation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort.	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
CONVERTISSEURS ANALOGIQUES-DV GRASS VALLEY (2013002)	15/01/2013	249.96	3		249.96	83.32
CONVERTISSEURS ANALOGIQUES-DV GRASS VALLEY (2013003)	15/01/2013	249.97	3		249.97	83.32
TRAVAUX ISOLATION BATIMENT A (2013004)	15/01/2013	4 197.96	10		4 197.96	419.80
CAMERA JVC MEMORY CAMCORDER - UNITE DE TOURNAGE LEGERE (2013005)	18/01/2013	496.34	3		496.34	165.45
SONORISATION SALLE CINEMA CINEMOBILE YVES MONTAND (2013006)	10/01/2013	2 164.76	3		2 164.76	721.59
ADAPTATION CABINE DE PROJECTION POUR EQUIPEMENT NUMERIQUE - MONTAND (2013007)	24/01/2013	18 377.74	3		18 377.74	6 125.91
EQUIPEMENT DE PROJECTION NUMERIQUE DES CINEMOBILES - YVES MONTAND (2013008)	04/02/2013	58 328.92	3		58 328.92	19 442.97
EQUIPEMENT DE PROJECTION NUMERIQUE DES CINEMOBILES - YVES MONTAND (2013009)	21/05/2013	526.24	3		526.24	175.41
SONORISATION SALLE CINEMA CINEMOBILE YVES MONTAND (2013010)	28/06/2013	2 194.66	3		2 194.66	731.55
TABLE DE BUREAU L180 NOYER CANNELLE/BLANC (2013011)	07/02/2013	326.39	8		326.39	40.80
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013012)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L120 NOYER CANNELLE/BLANC (2013013)	07/02/2013	292.18	8		292.18	36.52
ARMOIRES BASSES A RIDEAUX, BLANCHES 105X150 (3) (2013014)	07/02/2013	825.24	8		825.24	103.16
ARMOIRE BASSE A RIDEAUX, BLANCHE 198X80 (2013015)	12/02/2013	346.84	8		346.84	43.36
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013016)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
TRAVAUX ISOLATION BATIMENT A (2013017)	05/02/2013	1 836.12	10		1 836.12	183.61
TRAVAUX BUREAU A10 - FOURNITURE ET INSTALLATION GOULOTTE DLP (2013018)	07/02/2013	462.61	10		462.61	46.26
TABLE DE BUREAU L180 NOYER CANNELLE/BLANC (2013019)	07/02/2013	326.39	8		326.39	40.80
TABLE DE BUREAU L180 NOYER CANNELLE/BLANC (2013020)	07/02/2013	326.39	8		326.39	40.80
TABLE DE BUREAU L180 NOYER CANNELLE/BLANC (2013021)	07/02/2013	326.39	8		326.39	40.80
TABLE DE BUREAU L180 NOYER CANNELLE/BLANC (2013022)	07/02/2013	326.39	8		326.39	40.80
147 élément(s)		576 189.98		241 537.78	334 652.20	133 993.54

(1) Les désignations se composent comme suit : libellé (n° inventaire).

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Designation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort.	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
TABLE DE BUREAU L180 NOYER CANNELLE/BLANC (2013023)	07/02/2013	326.38	8		326.38	40.80
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013024)	07/02/2013	4 120.22	8		4 120.22	515.03
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013025)	07/10/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013026)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013027)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013028)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013029)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013030)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013031)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013032)	07/10/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013033)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013034)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013035)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
TABLE DE BUREAU L160 NOYER CANNELLE/BLANC (2013036)	07/02/2013	316.94	8		316.94	39.62
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013037)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013038)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013039)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013040)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013041)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013042)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013043)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
168 éléments)		587 370.06		241 537.78	345 832.28	135 391.12

(1) Les désignations se composent comme suit : libellé (n° inventaire).

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Désignation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort.	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013044)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013045)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013046)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013047)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013048)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013049)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013050)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013051)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013052)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013053)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013054)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013055)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013056)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013057)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013058)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013059)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013060)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013061)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013062)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013063)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013064)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
189 éléments)		596 160.66		241 537.78	354 622.88	136 490.05

(1) Les désignations se composent comme suit : libellé (n° inventaire).

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Désignation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort.	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013065)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
FAUTEUIL DE TRAVAIL GRIS ANTHRACITE (2013066)	19/02/2013	418.60	8		418.60	52.33
MISE A JOUR LOGICIELS - INDESIGN / AFTER EFFECTS / PHOTOSHOP (2013067)	04/03/2013	1 370.62	1		1 370.62	1 370.62
TRAVAUX ELECTRIQUE BUREAUX A7 ET A9 (2013068)	06/03/2013	1 285.83	10		1 285.83	128.58
CHAISES GLOSSY COQUE BLANCHE (18) (2013069)	19/02/2013	1 485.43	8		1 485.43	185.68
ADAPTATION CABINE DE PROJECTION EQUIPEMENT NUMERIQUE - CINEMOBILE J. TATI (2013070)	25/03/2013	28 785.33	3		28 785.33	9 595.11
EQUIPEMENT DE PROJECTION NUMERIQUE CINEMOBILE JACQUES TATI (2013071)	18/03/2013	68 524.82	3		68 524.82	22 841.61
EQUIPEMENT DE PROJECTION NUMERIQUE DES CINEMOBILES - JACQUES TATI (2013072)	21/05/2013	526.24	3		526.24	175.41
SONORISATION SALLE CINEMA CINEMOBILE JACQUES TATI (2013073)	13/03/2013	8 132.43	3		8 132.43	2 710.81
GLIDECAM HD-2000 COMPACT AND DSLR CAMERA (2013074)	02/04/2013	554.94	3		554.94	184.98
LOGICIEL ADOBE CREATIVE SUITE 6 PRODUCTION PREMIUM (3) (2013075)	04/04/2013	2 328.61	1		2 328.61	2 328.61
MOBILIER CUISINE SANITAIRES BATIMENT A (2013076)	12/04/2013	716.93	8		716.93	89.62
TABLETTE WACOM CINTIQ 24HD (2013077)	12/04/2013	2 474.64	3		2 474.64	824.88
LOGICIEL PACK OFFICE 2013 EDUCATION POUR WIN 7 (2013078)	03/05/2013	621.92	1		621.92	621.92
ADAPTATION CABINE DE PROJECTION POUR EQUIPEMENT NUMERIQUE JEAN CARMET (2013079)	03/05/2013	15 387.74	3		15 387.74	5 129.25
EQUIPEMENT DE PROJECTION NUMERIQUE CINEMOBILE JEAN CARMET (2013080)	13/05/2013	56 475.12	3		56 475.12	18 825.04
EQUIPEMENT DE PROJECTION NUMERIQUE DES CINEMOBILES - JEAN CARMET (2013081)	21/05/2013	526.24	3		526.24	175.41
SONORISATION SALLE CINEMA CINEMOBILES JEAN CARMET (2013082)	06/05/2013	5 134.28	3		5 134.28	1 711.43
SONORISATION SALLE CINEMA CINEMOBILE JEAN CARMET (2013083)	30/08/2013	2 374.06	3		2 374.06	791.35
ORDINATEUR PORTABLE ULTRABOOK ASUS S56CM XX240P (2013084)	24/05/2013	1 077.58	3		1 077.58	359.19
ORDINATEUR PORTABLE ULTRABOOK ASUS S56CM XX240P (2013085)	24/05/2013	1 077.58	3		1 077.58	359.19
210 élément(s)		795 858.20		241 537.78	554 320.42	205 003.40

(1) Les désignations se composent comme suit : libellé (n° inventaire).

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Designation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amori.	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
ORDINATEUR PORTABLE ULTRABOOK ASUS S56CM XX240P (2013086)	24/05/2013	1 077.58	3		1 077.58	359.19
ORDINATEUR PORTABLE ULTRABOOK ASUS S56CM XX240P (2013087)	24/05/2013	1 077.58	3		1 077.58	359.19
ORDINATEUR PORTABLE ULTRABOOK ASUS S56CM XX240P (2013088)	24/05/2013	1 077.58	3		1 077.58	359.19
ORDINATEUR PORTABLE ULTRABOOK ASUS S56CM XX240P (2013089)	24/05/2013	1 077.58	3		1 077.58	359.19
ORDINATEUR PORTABLE ULTRABOOK ASUS S56CM XX240P (2013090)	24/05/2013	1 077.61	3		1 077.61	359.20
TOUR DE DUPLICATION BLU-RAY AUTONOME 4 GRAVEURS (2013091)	12/06/2013	991.48	3		991.48	330.49
DISQUES DURS WD BLACK FAEX (2013092)	02/07/2013	233.22	3		233.22	77.74
FLASHTRANSFERT NUMERIQUE N8; S8; 9,5 mm ; 16 mm (2013093)	04/07/2013	7 300.00	3		7 300.00	2 433.33
KIT VALISE ETANCHE HPRC A ROULETTES (2013094)	05/07/2013	574.08	3		574.08	191.36
SYSTEME TRANSMISSION AUDIO POUR CAMERAS (2013095)	05/07/2013	456.48	3		456.48	152.16
ORDINATEUR MACBOOK PRO (2013096)	12/07/2013	582.01	3		582.01	194.00
APPAREIL PHOTO PANASONIC LUMIX FZ200 NOIR + MATERIEL (2013097)	19/08/2013	574.60	3		574.60	191.53
ORDINATEUR PC FIXES ET ECRAN 21 POUCES (2013098)	01/07/2013	761.47	3		761.47	253.82
ORDINATEUR PC FIXES ET ECRAN 21 POUCES (2013099)	08/07/2013	761.47	3		761.47	253.82
ORDINATEUR PC FIXES ET ECRAN 21 POUCES (2013100)	01/07/2013	761.47	3		761.47	253.82
LOGICIELS MICROSOFT OFFICE STANDARD 2013 (2013101)	01/07/2013	213.95	1		213.95	213.95
APPAREIL PHOTO CANON 5D MARK II (2013102)	24/10/2013	1 021.00	3		1 021.00	340.33
ORDINATEUR MACBOOK PRO 15" CTO, LOGICIEL FINAL CUT PRO, I STOP MOTION, VALISE ALU (2013103)	24/10/2013	2 954.12	3		2 954.12	984.71
OBJECTIF TCP DISTAGON T 35/1.4 2F2 ZEISS (2013104)	24/10/2013	1 750.75	3		1 750.75	583.58
OBJECTIF TCP DISTAGON T 35/1.4 2F2 ZEISS (2013105)	24/10/2013	1 750.75	3		1 750.75	583.58
OBJECTIF PHOTUS PLANAR T 85/1.4 ZF2 (2013106)	24/10/2013	1 180.75	3		1 180.75	393.58
231 éléments (1)		823 113.73		241 537.78	581 575.95	214 231.16

(1) Les désignations se composent comme suit : libellé (n° inventaire).

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS

Designation des immobilisations (1)	Date d'acquisition	Valeur d'acquisition	Durée amort.	Amortissements antérieurs	Valeur nette comptable au 1/01/2014	Amortissements de l'exercice
OBJECTIF PHOTUS PLANAR T 85/1.4 ZF2 (2013107)	24/10/2013	1 180.75	3		1 180.75	393.58
DISQUE DUR WD BLACK FAEX (2013108)	02/07/2013	233.22	3		233.22	77.74
DISQUE DUR WD BLACK FAEX DISQUE DUR (2013109)	02/07/2013	233.22	3		233.22	77.74
DISQUE DUR WD BLACK FAEX DISQUE DUR (2013110)	02/07/2013	233.22	3		233.22	77.74
MISE EN PLACE DE POINTS LUMINEUX CAVE BATIMENT A (2013111)	19/11/2013	578.15	10		578.15	57.82
LOGICIELS EASY DCP PLAYER MAC (2013112)	21/11/2013	2 392.00	1		2 392.00	2 392.00
LOGICIELS EASY DCP CREATOR MAC (2013113)	21/11/2013	1 303.64	1		1 303.64	1 303.64
KIT VALISE ETANCHE 2 MANDARINES (2013114)	05/12/2013	574.08	3		574.08	191.36
CAMERA HAND HELD HD CAMCORDER 3 CCD (2013115)	05/12/2013	4 404.41	3		4 404.41	1 468.14
DISQUE DUR DIGISTOR NETWORK 50 IT POUR LIBRAIRIE LTO (2013116)	10/12/2013	1 083.58	3		1 083.58	361.19
SITE INTERNET CICLIC.FR / DEVELOPPEMENTS COMPLEMENTAIRES (2013117)	29/11/2013	1 255.80	1		1 255.80	1 255.80
ETUDE DE FAISABILITE - CONVERGENCE NUMERIQUE CULTURELLE EN REGION CENTRE (2013118)	22/11/2013	16 875.56	5		16 875.56	3 375.11
LAMPES DE BUREAU (30) (2013119)	13/12/2013	2 093.12	8		2 093.12	261.64
244 élément(s)		855 554.48		241 537.78	614 016.70	225 524.66

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 11

Nombre de suffrages exprimés : 18

VOTES : 18

Pour : 18

Contre : -

Abstentions : -

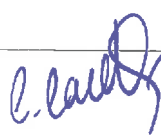

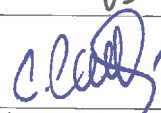
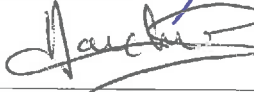

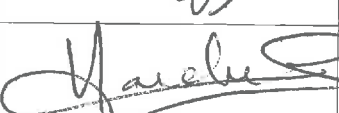
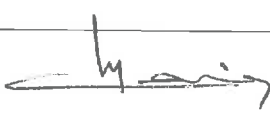
Date de convocation : 16/12/2013/1

Présenté par le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique,
A Orléans, le 23/01/2014

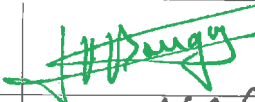



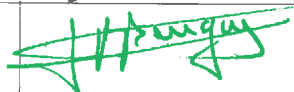

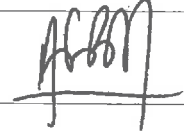



Le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique,

Délibéré par le conseil d'administration réuni en session ordinaire
A Orléans, le 23/01/2014

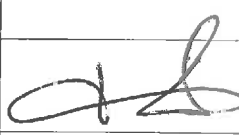

Les membres du conseil d'administration,

Jean-Michel Bodin (titulaire)	
Yann Bourseguin (titulaire)	
Carole Canette (titulaire)	
Clémence Dauphin (titulaire)	
Christine Fauquet (titulaire)	
Karine Gloanec-Maurin (titulaire)	
Saadika Harchi (titulaire)	
Josette Philippe (titulaire)	
Chantal Rebout (titulaire)	
Christophe Rossignol (titulaire)	
Michel Cosnier	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Le préfet d'Indre-et-Loire ou son représentant	
Le recteur de l'Académie d'Orléans Tours	
Le directeur régional des Affaires Culturelles	
Le chef service Politiques culturelles / Ministère	
Le conseiller livre et lecture à la DRAC Centre	
Le conseiller cinéma audiovisuel à la DRAC Centre	
Claude Cadet (titulaire)	
Anne-Françoise Blot (titulaire)	
Yohann Demoustier (titulaire)	
Emmanuelle Dunand (titulaire)	
Patrick Lamassoure (titulaire)	
Catherine Martin-Zay (titulaire)	
Alexandre Tinsseau (titulaire)	
Fanny Barrot (titulaire)	
Philippe Leroy (titulaire)	
Jean-Marie Beffara (suppléant)	
Angélique Delahaye (suppléante)	

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURESIV
D2

Charles Fournier (suppléant)	
Isabelle Gaudron (suppléante)	
Jean-Philippe Grand (suppléant)	
Isabelle Mancion (suppléante)	
Monique Raynaud (suppléante)	
Pierre-Alain Roiron (suppléant)	
Pascale Rossler (suppléante)	
Gérard Bert (suppléant)	
Emmanuel Cyriaque (suppléant)	
Stéphane Doré (suppléant)	
Gilbert Le Traon (suppléant)	
Jean-François Marchandise (suppléant)	
Dominique Veaute (suppléante)	
Marie-Laure Boukredine (suppléante)	
Gwenaël Le Corre (suppléant)	

Olivier L'HORTIS

Certifié exécutoire par le Directeur de l'Agence régionale du Centre pour le livre, l'image et la culture numérique, compte tenu de la transmission en préfecture,
le 27 janvier 2014 et de la publication le 27 janvier 2014
A Château-Renault, le